



La Roche sur Foron, le 12/05/2020

Décisions Printemps 2020

La situation particulière que le monde traverse a des conséquences pour tous, y compris notre association. Réuni pour s'adapter et préparer la prochaine saison, le Bureau du Ski-Club vous fait part ci-dessous de différents points ayant été décidés pour la suite.

Covid-19 : conséquences financières

La fin de saison avortée aura conduit à l'annulation de trois compétitions organisées par le Ski-Club. Si les frais engagés pour ces compétitions sont faibles, les recettes qu'elles génèrent vont manquer au budget.

Plus inquiétant, le soutien financier très conséquent de nos nombreux partenaires privés va être mis à mal suite à la période de crise inédite que nous traversons.

Cette situation va fragiliser la trésorerie de notre association, et de ce fait nous impose de prendre des décisions afin d'assurer la pérennité du Ski-Club.

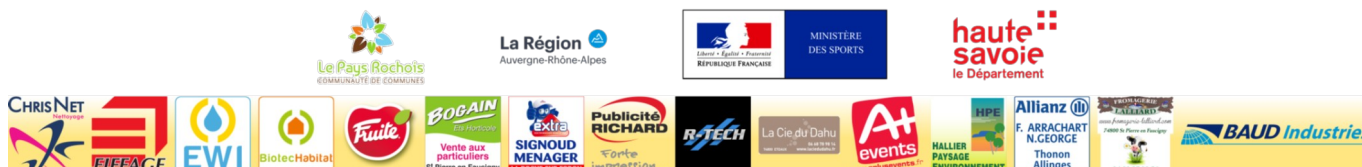
Soirée du club – Tombola

Devant le manque de visibilité sur l'avenir, et la difficulté d'organiser l'évènement à l'automne, **la soirée est annulée.**

Déjà importante lors d'une saison normale – environ 4000€ net en 2019 – **la tombola devient cette année primordiale pour le club.** Sa réussite passe par la vente obligatoire des 50 carnets minimum par famille (cf règlement intérieur), le retour des tickets et de l'argent se feront lors de la remise du matériel courant mai pour un tirage au sort début juin.

Assemblée Générale

Traditionnellement organisée au mois de juin, l'Assemblée Générale est reportée et se tiendra fin septembre.



Retour du matériel et essayages ski-roues

Afin de limiter les déplacements un rendez-vous unique par famille sera mis en place afin :

- de restituer le matériel prêté pour la saison 2019/2020
- de rendre les tickets de tombola, l'argent, les lots pour la dotation de celle-ci
- de régulariser les dettes éventuellement en cours
- d'effectuer l'inscription à la section compétition du Ski-Club
- d'effectuer les essayages pour la saison de ski-roues à venir

Pour la saison 2020-2021, la cotisation pour l'adhésion à la section compétition ne change pas ; elle reste de 220€ par enfant.

De manière à respecter les mesures d'hygiène, ces créneaux se feront sur rendez-vous au local du club selon le calendrier communiqué sur le site du club.

Entraînements

Si la sortie du confinement lève les limitations de durée et de zone d'activité permises pour la pratique sportive, à l'heure actuelle, les activités des clubs de la FFS sont toujours suspendues.

En conséquence :

- Dans un premier temps, un programme hebdomadaire sera publié sur le site du club. Ce programme est à prendre comme un conseil sur les activités sportives à réaliser pour la période de reprise, à adapter aux possibilités de chacun.
- Dans un second temps, lorsque les activités de club pourront reprendre, des limitations seront probablement encore en place (nombre de pratiquants, distanciation...). L'idée serait alors de continuer sur le programme hebdomadaire + une séance en groupe.
- Enfin, dès que toutes les conditions seront réunies, nous pourrions reprendre de manière plus traditionnelle les séances d'entraînements.
- Les stages de cet été sont annulés, ils pourront être remplacés par des journées d'entraînements.
- Le biathlon est lui aussi suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été mis à jour pour correspondre aux évolutions du Ski-Club depuis sa dernière révision (2011). En conséquence, tous les adhérents devront en prendre connaissance et émarger lors de leur inscription pour la saison 2020-2021.

Section ski du collège Les Allobroges

Depuis le lancement de la section, celle-ci est prise en charge par le Ski-Club sans pouvoir bénéficier de subventions extérieures.

Pour les élèves de 5^e, 4^e et 3^e de la section sportive, une participation financière aux frais d'encadrement et de transport sera demandée aux élèves.

Matériel

Afin d'assurer la pérennité financière du Ski-Club, plusieurs ajustements ont été décidés :

- l'équipement en chaussures par les familles a été avancé d'une année
- les ski-roues classique seront à la charge des familles à partir de la catégorie U13

Tableau récapitulatif : ✓ = fourni par le club

Catégorie :	U12	U13	U14	U15	U16 et +
Skis	✓	✓	✓	✓	✓
Bâtons	✓	✓	✓	✓	✓
Tenue	✓	✓	✓	✓	✓
Ski-roues SK	✓ (*)	✓ (*)	✓ (*)	✓ (*)	famille
Chaussures CL	✓	✓	✓	famille	famille
Chaussures SK		✓	famille	famille	famille
Ski-roues CL	✓ (*)	famille (**)	famille	famille	famille

(*) Les ski-roues sont prêtés pour la durée de la séance ou du stage uniquement

(**) Un système de participation est mis en place, voir paragraphe «Ski-roues classique»

Ski-roues classique

Pour la saison 2020-2021, les enfants à partir de la catégorie U13 devront s'équiper de ski-roues classique. Contrairement aux skis, les ski-roues peuvent être les mêmes jusqu'à la catégorie seniors. Le modèle retenu (voir ci-dessous) est par exemple identique au modèle suggéré par le Comité Mont-Blanc pour ses équipes U17 à U20.

Le Ski-Club propose une aide pour l'acquisition de ce matériel, sous la forme d'une avance d'argent puis d'un remboursement sur 3 ans :

- Le Ski-Club achète une paire de ski-roues + fixations pour le compte de la famille
- La famille paie pendant trois ans le tiers du tarif, soit de U13 à U15 une fois le système mis en place
- Le matériel devient propriété de la famille uniquement une fois le dernier paiement effectué
- L'entretien est à la charge des familles
- Si l'enfant décide d'arrêter le Ski-Club, les sommes déjà versées ne pourront être remboursées. Le règlement du solde est toutefois possible, le matériel devient alors propriété de la famille.

Modèle retenu :

- KV+ Hawk classic 70cm – roues standards
- Tarif négocié pour la commande groupée : 180€ avec fixation Prolink montée
- Montant du remboursement annuel : 60€



Catégorie U11

Les enfants de la catégorie U11 (nés en 2010 pour la saison 2020-2021) pourront choisir leur association :

- Soit continuer avec le Foyer d'Orange, avec le fonctionnement spécifique au Foyer (entraînements, cotisations, matériel...)
- Soit entrer au Ski-Club, avec le fonctionnement spécifique du Ski-Club (entraînements, cotisations, matériel...). En dehors de l'aspect sportif, le fonctionnement est identique à celui de la catégorie U12.

Avec nos sincères salutations

Le Bureau du Ski-Club

